

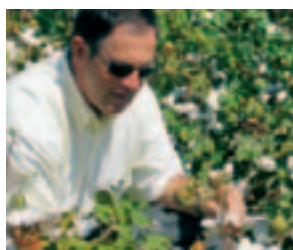
Une contribution
au respect de
l'environnement:
le nouveau label
«Coton Biologique
certifié»





Le coton est une plante très délicate à cultiver qui doit être protégée contre les parasites et contre les maladies. Il a besoin de terres fertiles et d'eau abon-

dante. Les terres de la région d'Antakya sont idéales pour cultiver le coton de façon biologique. Le climat très chaud et sec de ces terres battues par des vents constants est défavorable à la prolifération d'insectes qui se nourrissent de coton. La terre profonde et fertile et la disponibilité d'eau en abondance forment des conditions parfaites pour ce type de culture.



Pour mieux comprendre le système appliqué pour produire du coton biologique et se forger une opinion sans intermédiaire, le directeur général de Lavotel, M. Théodore Inversini s'est rendu personnellement dans la ville turque d'Antakya près de la frontière syrienne, haut lieu de la production de coton biologique.

La convention pour la production biologique certifiée

1. La source

Mavideniz Organic Group produit du coton biologique depuis plus de 20 ans dans la région d'Antakya et en Mésopotamie turque. Elle n'est pas directement propriétaire des terres, mais travaille actuellement avec quelque 200 paysans et 3000 ha de terres sous contrat.

Ces paysans sont organisés par clans et dirigés par le propriétaire le plus important ou le plus agé.

2. Les conditions contrôlées

La production de coton biologique exige des conditions déterminées. Mavideniz recense la surface exacte et enregistre l'histoire des cultures avec tous les détails relatés par le paysan. Des analyses de la terre et des produits etc. sont ensuite effectuées.

Pendant une période intermédiaire d'une à plusieurs années, les terres sont rendues «biologiques» par une suite adaptée de cultures spécifiques. Pendant ce temps, le paysan est soutenu financièrement par l'entreprise qui prend également à sa charge la formation par groupes de 15 paysans sous la responsabilité d'un ingénieur agronome.

Ce processus est réalisé sous surveillance d'une organisation de contrôle et de certification, dans ce cas l'entreprise Control Union (Skal International) qui applique les normes de la législation sous la loi Européenne, EE.UU. et du Japon.

3. Les restrictions

Lorsqu'une terre est devenue apte à produire du coton biologique, la semence a lieu au mois d'avril et la croissance de la plante dure 4 mois jusqu'à la première récolte à fin août. Pendant cette période, les champs doivent être irrigués 6 à 8 fois. On récolte le coton biologique à la main et ceci régulièrement pendant 4 à 6 semaines. La matière organique restante des plantes de coton, est ensuite réintégrée dans la terre par labourage.

Après chaque année de culture de coton, la terre subit deux années de repos avec des cultures alternées, notamment de blé, de lentilles et de trèfle. Ces cultures sont non seulement destinées à enrichir et reposer la terre, mais également à interrompre le cycle de reproduction des insectes et des maladies, en vue de la prochaine récolte de coton biologique.

4. Supervision et traçabilité

Pendant la période des récoltes il y a une présence accrue des agronomes de l'entreprise ainsi que des inspecteurs de l'organe de certification Control Union. Celui-ci contrôle physiquement jusqu'à 50% de la récolte.

Récolté, le coton est ensuite acheminé par camions à la centrale, où on détermine sa qualité (couleur, fibres) et où on retient un échantillon pour référence et d'éventuels contrôles ultérieurs. Le coton est ensuite nettoyé mécaniquement et pressé en balles de 220 à 250kg.

Chaque balle reçoit un numéro. Quelque 60 à 90 balles formeront un «lot» et c'est pour ce lot que l'on émet le certificat de garantie «Coton Biologique». C'est ainsi que le coton biologique est transporté à la filature ou exporté.



Antakya, anciennement Antioche, jadis la troisième ville du monde après Rome et Alexandrie, est aujourd'hui une petite ville turque de 150'000 habitants sans autre intérêt que la petite caverne/église de St. Pierre, reconnue comme la plus ancienne du monde chrétien, où prêchaient déjà les apôtres St. Pierre et St. Paul ainsi que le musée archéologique abritant de merveilleuses mosaïques.





Les herbicides, insecticides et engrais chimiques utilisés dans l'exploitation des terres, polluent les eaux et comptent parmi les responsables de l'altération d'une ressource mondiale – l'eau douce – dont nous sommes si dépendants.

Avec la mise à disposition du nouvel assortiment de linge éponge «Coton Biologique certifié» vous marquerez une attention particulière à une clientèle avec de plus en plus de sensibilité écologique.

Commandes et renseignements:

Tél. 022 361 7121

Fax 022 361 8473

contact@lavotel.ch



GENÈVE • NYON • LA SARRAZ • ROMANEL s/L
Chemin de la Vuarpillière 35 CH-1260 Nyon www.lavotel.ch